COMMISSION DES QUESTIONS DE MIGRATION OEA/Ser.W

 CIDI/CAM/doc.102/22 rev. 1

 23 février 2022

 Original: espagnol

PLAN DE TRAVAIL DE LA COMMISSION DES QUESTIONS

DE MIGRATION (CAM) POUR LA PÉRIODE 2021-2022

(Approuvé le 22 février 2022)

INTRODUCTION

 La migration est un phénomène caractéristique de l'histoire humaine. Divers facteurs d’attraction et de répulsion font de la migration un phénomène multidimensionnel qui a des répercussions multiples sur les pays d'origine, de transit, de destination et de retour. Les dynamiques migratoires et les mouvements migratoires mixtes observés aujourd'hui dans le continent américain en témoignent clairement. Il est donc nécessaire d'aborder les dynamiques et les processus migratoires dans la région, en considérant leurs différentes causes et en identifiant à la fois les différents degrés de vulnérabilité et les multiples formes de discrimination auxquels sont exposés les migrants, en particulier ceux en situation migratoire irrégulière.

Les États membres de l'OEA ont convenu que les défis et les possibilités que présentent les migrations internationales doivent être abordés de manière équilibrée, en favorisant des politiques publiques reposant sur des données empiriques et en veillant à ce que ces migrations se déroulent de manière ordonnée, sûre et régulière, tout en reconnaissant l'obligation des États de protéger les droits des migrants, quel que soit leur statut migratoire et dans le plein respect des droits de la personne et des législations nationales.

 Ces dernières années, les dynamiques migratoires se sont considérablement accrues dans le continent américain, ce qui nécessite d’approfondir un dialogue éclairé permettant d’élaborer des réponses régionales et ainsi répondre aux défis et aux possibilités que les phénomènes migratoires présentent pour le développement. À cet égard, il convient de rappeler que le Programme 2030 a reconnu le lien étroit entre la mobilité humaine et le développement durable, et que les États membres de l'OEA ont en même temps reconnu la contribution des migrants et de la migration à la croissance et au développement durable dans les pays d'origine, de transit, de destination et de retour ; il est donc nécessaire d'observer et d'analyser les processus migratoires dans la région en harmonie avec les objectifs de développement durable.

De leur côté, les Principes interaméricains relatifs aux droits humains de tous les migrants, réfugiés, apatrides et victimes de la traite des personnes, adoptés par la CIDH, ont souligné « le caractère transnational de la migration et l'importance de la responsabilité partagée entre les États, ainsi que la nécessité de la coopération et du dialogue pour faire respecter et protéger les droits humains de tous les migrants, quel que soit leur statut migratoire ; la nécessité d'instituer des politiques, des lois et des pratiques globales qui privilégient la personne et reposent sur les droits de la personne, y compris des réponses aux mouvements migratoires importants ou mixtes, appliquées par les États pour faire face au phénomène de la mobilité humaine, et l'applicabilité des principes de non-rétrogression et de non-dérogation dans toutes les questions pertinentes ».

 Selon le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, le nombre de migrants dans le monde était de 281 millions en 2020 et, la même année, le continent américain comptait environ 74 millions de migrants internationaux[[1]](#footnote-2). Outre le nombre croissant de migrants au sein même de la région, celle-ci est désormais le théâtre de multiples dynamiques de déplacements forcés internes et internationaux, qui continueront de s'aggraver en raison des impacts prolongés de la pandémie de COVID-19. Nombre de ces personnes sont très vulnérables et ont besoin d'aide humanitaire et de protection, et l'approche des droits de la personne dans le traitement thématique cherchera à mettre en évidence la vulnérabilité particulière des personnes en situation de déplacement forcé (les déplacés internes, les demandeurs d’asile, les réfugiés) et tous droits et besoins particuliers qu’elles pourraient avoir.

Les vulnérabilités et risques divers que connaissent les migrants ont augmenté depuis le début de la pandémie de COVID-19, une crise mondiale sans précédent, dans laquelle les migrants ont été directement et indirectement touchés. C'est pourquoi les pays de la région ont décidé de prendre en compte les migrants et leur famille dans la formulation et la mise en œuvre des politiques de réponse à la pandémie de COVID-19, en tenant compte de l'impact particulier qu'elle a eu sur les femmes, les enfants et les adolescents.

 Ce plan de travail a pour objectif d’aborder les questions de migration dans les Amériques de manière multidimensionnelle, avec une approche fondée sur les droits, en tenant compte des dimensions sociales et économiques, dans une perspective nationale et régionale et soucieuse du genre, en cherchant à souligner les initiatives créées à l’échelle multilatérale pour le dialogue et la coopération en matière de migration et de protection internationale.

En fonction des questions traitées dans les réunions thématiques, la présidence proposera aux délégations une série de paragraphes à discuter et à incorporer dans la résolution globale du CIDI qui sera présentée à la prochaine Assemblée générale.

Le règlement applicable aux réunions ordinaires et extraordinaires du CIDI établit, à l’article 58, les attributions de la Commission des questions de migration (CAM) comme suit :

MANDATS

Le présent Plan de travail de la Commission des questions de migration est bâti à partir des mandats qui lui ont été confiés par l’Assemblée générale et par le Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI) par le truchement des résolutions suivantes :

1. AG/RES. 2738 (XLII-O/12), « Renforcement de la question de migration au sein de l’OEA : Établissement de la Commission des questions de migration ». Paragraphe 1 à 3 du dispositif : [Español](http://scm.oas.org/doc_public/SPANISH/HIST_18/CIDSC00047S02.doc) - [English](http://scm.oas.org/doc_public/ENGLISH/HIST_18/CIDSC00047E02.doc)
2. AG/RES. 2816 (XLIV-O/14), « Promotion d’initiatives continentales en matière de développement intégré ». Paragraphe 18 à 22 du dispositif : [Español](http://scm.oas.org/doc_public/SPANISH/HIST_19/CIDSC00091S02.doc) - [English](http://scm.oas.org/doc_public/ENGLISH/HIST_19/CIDSC00091E02.doc)
3. AG/RES. 2881 (XLVI-O/16), « Promotion d’initiatives continentales en matière de développement intégré ». Paragraphe 33 à 37 du dispositif : [Español](http://scm.oas.org/doc_public/SPANISH/HIST_18/CIDSC00048S02.doc) - [English](http://scm.oas.org/doc_public/ENGLISH/HIST_18/CIDSC00048E02.doc)
4. [AG/RES. 2883 (XLVI-O/16)](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=ag/doc.&classNum=5530&lang=s), « Programme interaméricain de promotion et de protection des droits humains des migrants, y compris les travailleurs migrants et leurs familles ». Paragraphe 1 à 3 du dispositif : [Español](http://scm.oas.org/doc_public/SPANISH/HIST_17/CIDSC00039S02.doc) - [English](http://scm.oas.org/doc_public/ENGLISH/HIST_17/CIDSC00039E02.doc)
5. AG/RES. 2910 (XLVII-O/17), « Migration dans les Amériques ». Paragraphe 1 à 20 du dispositif. [Español](http://scm.oas.org/doc_public/SPANISH/HIST_17/CIDRP01967S02.doc) - [English](http://scm.oas.org/doc_public/ENGLISH/HIST_17/CIDRP01967E02.doc)
6. AG/RES. 2916 (XLVIII-O/18), « Promotion d'initiatives continentales en matière de développement intégré ». « Encourager la promotion et la protection des droits humains des migrants, y compris les travailleurs migrants et leurs familles, conformément au programme interaméricain en la matière, afin d’encourager leur contribution au développement ». Paragraphe 26 à 33 du dispositif : [Español](http://scm.oas.org/doc_public/SPANISH/HIST_18/CIDIS00003S02.doc) - [English](http://scm.oas.org/doc_public/ENGLISH/HIST_18/CIDIS00003E02.doc)
7. AG/RES. 2939 (XLIX-O/19), « Promotion d’initiatives continentales en matière de développement intégré ». « Encourager la promotion et la protection des droits humains des migrants, y compris les travailleurs migrants et leurs familles, conformément au programme interaméricain en la matière, afin d’encourager leur contribution au développement ». Paragraphe 21 à 25 du dispositif : [Español](http://scm.oas.org/doc_public/SPANISH/HIST_19/CIDSC00090S02.doc) - [English](http://scm.oas.org/doc_public/ENGLISH/HIST_19/CIDSC00090E02.doc)
8. AG/RES. 2955 (L-O/20), « Encourager les initiatives continentales en matière de développement intégré : Promotion de la résilience ». « Encourager la promotion et la protection des droits humains des migrants, y compris les travailleurs migrants et leurs familles, conformément au programme interaméricain en la matière, afin d’encourager leur contribution au développement ». Paragraphe 34 à 45 du dispositif : [Español](http://scm.oas.org/doc_public/SPANISH/HIST_21/CIDSC00158S02.docx) -[English](http://scm.oas.org/doc_public/ENGLISH/HIST_21/CIDSC00158E02.docx) - [Français](http://scm.oas.org/doc_public/FRENCH/HIST_21/CIDSC00158F02.docx) - [Português](http://scm.oas.org/doc_public/PORTUGUESE/HIST_21/CIDSC00158P02.docx)
9. AG/RES. 2967 (LI-O/21), « Promotion d'initiatives continentales en matière de développement intégré : Promotion de la résilience ». « Encourager la promotion et la protection des droits humains des migrants, y compris les travailleurs migrants et leurs familles, conformément au programme interaméricain en la matière, afin d’encourager leur contribution au développement ». Paragraphe 46 à 60 du dispositif : [Español](http://scm.oas.org/doc_public/SPANISH/HIST_22/CIDSC00185S02.docx) - [English](http://scm.oas.org/doc_public/ENGLISH/HIST_22/CIDSC00185E02.docx) - [Français](http://scm.oas.org/doc_public/FRENCH/HIST_22/CIDSC00185F02.doc) - [Português](http://scm.oas.org/doc_public/PORTUGUESE/HIST_22/CIDSC00185P02.doc)

ACTEURS DU PROGRAMME

1. Organes, organismes et entités de l’OEA et du système interaméricain décrits dans le programme
2. Secrétariat général
3. Commission des questions de migration (CAM)
4. Commission interaméricaine des droits de l’homme (CIDH)
5. Organismes spécialisés
6. Commission interaméricaine des femmes (CIM)
7. Institut interaméricain de l’enfance et de l’adolescence (IIN)
8. Organisation panaméricaine de la Santé (OPS)
9. États membres de l'OEA
10. Organisations multilatérales
11. Autres acteurs - D’inviter instamment les organisations de la société civile et d’autres acteurs, le milieu universitaire et les réseaux de la diaspora et de migrants à prendre en compte les objectifs de ce programme interaméricain dans les activités qu’ils réalisent conformément à leur mandat et d’autoriser leur budget pour établir éventuellement une relation de coopération entre ceux-ci et la CAM, les États membres de l’OEA qui en font la demande et les organes, organismes et entités de l’Organisation.

**CALENDRIER D’ACTIVITÉS DE LA CAM – PÉRIODE 2022**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| DATE | MANDAT | ACTIVITÉ |
| 22 FÉVRIER 2022 Mardi 15 h 00  | AG/RES. 2738 (XLII-O/12)[Español](http://scm.oas.org/doc_public/SPANISH/HIST_18/CIDSC00047S02.doc) - [English](http://scm.oas.org/doc_public/ENGLISH/HIST_18/CIDSC00047E02.doc)[AG/RES. 2883 (XLVI-O/16)](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=ag/doc.&classNum=5530&lang=s) [Español](http://scm.oas.org/doc_public/SPANISH/HIST_17/CIDSC00039S02.doc) - [English](http://scm.oas.org/doc_public/ENGLISH/HIST_17/CIDSC00039E02.doc) | Première séance 1. Présentation de candidatures à la vice-présidence

Deuxième séance1. Élection de la vice-présidence2. Examen du Plan de travail 2022 |
| 15 MARS 2022 Mardi 10 h 00 | AG/RES. 2910 (XLVII-O/17)[Español](http://scm.oas.org/doc_public/SPANISH/HIST_19/CIDSC00091S02.doc) - [English](http://scm.oas.org/doc_public/ENGLISH/HIST_19/CIDSC00091E02.doc) | Réunion thématique* « Migration dans les Amériques : Principales dynamiques et chiffres de la migration »
 |
| 5 AVRIL 2022 Mardi 10 h 00 | AG/RES. 2955 (L-O/20)Résolution 2020 [Español](http://scm.oas.org/doc_public/SPANISH/HIST_21/CIDSC00158S02.docx)-[English](http://scm.oas.org/doc_public/ENGLISH/HIST_21/CIDSC00158E02.docx)-[Français](http://scm.oas.org/doc_public/FRENCH/HIST_21/CIDSC00158F02.docx) - [Português](http://scm.oas.org/doc_public/PORTUGUESE/HIST_21/CIDSC00158P02.docx)  | Réunion thématique * « Migration en Amérique du Nord »
* « Migration en Amérique centrale »
 |
| 28 AVRIL 2022Jeudi 10 h 00  | AG/RES. 2955 (L-O/20)Résolution 2020 [Español](http://scm.oas.org/doc_public/SPANISH/HIST_21/CIDSC00158S02.docx)-[English](http://scm.oas.org/doc_public/ENGLISH/HIST_21/CIDSC00158E02.docx)-[Français](http://scm.oas.org/doc_public/FRENCH/HIST_21/CIDSC00158F02.docx) - [Português](http://scm.oas.org/doc_public/PORTUGUESE/HIST_21/CIDSC00158P02.docx) AG/RES. 2816 (XLIV-O/14)[Español](http://scm.oas.org/doc_public/SPANISH/HIST_19/CIDSC00091S02.doc) - [English](http://scm.oas.org/doc_public/ENGLISH/HIST_19/CIDSC00091E02.doc)[AG/RES. 2883 (XLVI-O/16)](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=ag/doc.&classNum=5530&lang=s) [Español](http://scm.oas.org/doc_public/SPANISH/HIST_17/CIDSC00039S02.doc) - [English](http://scm.oas.org/doc_public/ENGLISH/HIST_17/CIDSC00039E02.doc)AG/RES. 2910 (XLVII-O/17)[Español](http://scm.oas.org/doc_public/SPANISH/HIST_19/CIDSC00091S02.doc) - [English](http://scm.oas.org/doc_public/ENGLISH/HIST_19/CIDSC00091E02.doc) | Réunion thématique * « Migration en Amérique du Sud »
* « Migration dans les Caraïbes »
 |
| 17 MAI 2022Mardi 10 h 00 | AG/RES. 2955 (L-O/20)Résolution 2020 [Español](http://scm.oas.org/doc_public/SPANISH/HIST_21/CIDSC00158S02.docx)-[English](http://scm.oas.org/doc_public/ENGLISH/HIST_21/CIDSC00158E02.docx)-[Français](http://scm.oas.org/doc_public/FRENCH/HIST_21/CIDSC00158F02.docx) - [Português](http://scm.oas.org/doc_public/PORTUGUESE/HIST_21/CIDSC00158P02.docx)  | Réunion thématique* « Gouvernance des migrations et mécanismes et processus internationaux et régionaux sur les migrations : vers l’élaboration d'une approche globale et continentale (GCM, CRM, CSM, Processus de Quito, Plateforme R4V, MIRPS et CAM) »
 |
| 14 JUIN 2022Mardi 10 h 00 | AG/DEC. 88 (XLVI-O/16) « Déclaration sur le changement climatique, la sécurité alimentaire et la migration dans les Amériques »[Español](http://scm.oas.org/doc_public/SPANISH/HIST_21/CIDSC00159S02.docx) - [English](http://scm.oas.org/doc_public/ENGLISH/HIST_21/CIDSC00159E02.docx)AG/RES. 2955 (L-O/20)Résolution 2020 [Español](http://scm.oas.org/doc_public/SPANISH/HIST_21/CIDSC00158S02.docx)-[English](http://scm.oas.org/doc_public/ENGLISH/HIST_21/CIDSC00158E02.docx)-[Français](http://scm.oas.org/doc_public/FRENCH/HIST_21/CIDSC00158F02.docx) - [Português](http://scm.oas.org/doc_public/PORTUGUESE/HIST_21/CIDSC00158P02.docx) | Réunion thématique* « Migration, catastrophes naturelles et changement climatique »

Réunion thématique * « Le rôle des administrations locales dans l'accueil et l'intégration des migrants »
 |
| 30 JUIN 2022Jeudi 14 h 30   | AG/RES. 2916 (XLVIII-O/18)[Español](http://scm.oas.org/doc_public/SPANISH/HIST_18/CIDIS00003S02.doc) – [English](http://scm.oas.org/doc_public/ENGLISH/HIST_18/CIDIS00003E02.doc) AG/RES. 2955 (L-O/20)Résolution 2020 [Español](http://scm.oas.org/doc_public/SPANISH/HIST_21/CIDSC00158S02.docx)-[English](http://scm.oas.org/doc_public/ENGLISH/HIST_21/CIDSC00158E02.docx)-[Français](http://scm.oas.org/doc_public/FRENCH/HIST_21/CIDSC00158F02.docx) - [Português](http://scm.oas.org/doc_public/PORTUGUESE/HIST_21/CIDSC00158P02.docx)  | Réunion thématique- « Prévention du racisme, de la xénophobie et de la discrimination intersectionnelle à l'égard des migrants »- « Régularisation et voies régulières pour l'admission et le séjour des migrants » |
| 25 JUILLET 2022 |  | La présidence distribue les paragraphes à inclure dans le projet de résolution du CIDI en prévision de l’Assemblée générale de l’OEA |
| 6 SEPTEMBRE 2022Jeudi 10 h 00 | Règlement applicable aux réunions ordinaires et extraordinaires du CIDI - [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/doc.&classNum=257&lang=s) - [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/doc.&classNum=257&lang=e) | Négociation de paragraphes pour inclusion dans le projet de résolution destiné au CIDI pour examen en prévision de l’Assemblée générale de l’OEA |
| 13 SEPTEMBRE 2022Mardi 10 h 00 | Règlement applicable aux réunions ordinaires et extraordinaires du CIDI | Négociation de paragraphes pour inclusion dans le projet de résolution destiné au CIDI pour examen en prévision de l’Assemblée générale de l’OEA |
| 20 SEPTEMBRE 2022Mardi 10 h 00 | Règlement applicable aux réunions ordinaires et extraordinaires du CIDI | Dernier examen et approbation de paragraphes pour inclusion dans le projet de résolution destiné au CIDI pour examen en prévision de l’Assemblée générale de l’OEA |

CIDRP03465F04

1. . DESA, Nombre de migrants internationaux 2020. Disponible sur <https://www.un.org/development/desa/pd/content/international-migrant-stock> [↑](#footnote-ref-2)